

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Lettres, cultures et nouveaux médias

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Tourisme, culture, sciences de l'homme et de la société

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle *Lettres, cultures et nouveaux médias* (LP LCNM) est née d'une collaboration entre le département de lettres de la Faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines (FLLASH) et le département d'informatique de la Faculté des sciences et technologies, deux composantes de l'Université de La Rochelle (ULR).

Elle prend donc acte des transformations que les nouvelles technologies ont apportées au domaine de l'écrit et de la documentation. Elle vise à la fois à approfondir les compétences culturelles et documentaires des étudiants, ainsi que leurs compétences techniques en informatique, afin de leur donner accès aux emplois de l'internet et de l'écrit on-line.

Le contact avec les représentants du milieu professionnel est permanent (ils assument 53 % des enseignements présentiels), les étudiants bénéficient donc d'une familiarisation intense avec les réalités et les exigences spécifiques du monde de travail.

La forte implication des professionnels garantit aussi une adaptation permanente des contenus de la formation aux mutations d'un secteur économique particulièrement évolutif.

## Analyse

### Objectifs

La LP LCNM couvre uniquement la 3<sup>ème</sup> année de licence (L3). Elle vise à offrir aux étudiants de lettres ayant validé deux années de licence des débouchés autres que ceux, plus classiques, des concours de l'enseignement, tout en étant ouverte à des étudiants issus d'autres licences, de brevets de techniciens supérieurs (BTS), ou de diplômes universitaires de technologie (DUT), voire de Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

Les objectifs de cette formation (développer les connaissances et compétences des étudiants en informatique et nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les rendre capable de concevoir, de produire et de présenter des contenus informatifs et culturels pour des supports numérique, les familiariser avec la « logique » des évolutions technologiques afin de les rendre capables de s'adapter à un milieu en mutation permanente), sont clairement définis, les métiers et les débouchés (les métiers de l'internet et certains nouveaux métiers de l'écrit en ligne) clairement identifiés et cohérents avec les enseignements délivrés.

<b>Organisation</b>
<p>La LP LCNM associe des enseignements théoriques et pratiques (culture et littérature, informatique, langues, expression, communication, connaissance du monde de l'entreprise, pour un ensemble de 410 heures), projet tuteuré (120 heures) et stage de 12 semaines minimum, extensible. Dans le détail, elle se compose de deux volets bien articulés : une première partie allant de septembre à mars est consacrée aux enseignements et au projet tuteuré, la deuxième, préparé par la première, au stage encadré en entreprise (acteur institutionnel ou privé) d'une durée pouvant s'étendre jusqu'à cinq mois, soit jusqu'en septembre.</p> <p>La maquette des enseignements se compose de cinq unités d'enseignement (UE), elle est très lisible. Une UE reste consacré aux contenus littéraires en développant plus en avant les compétences et connaissances des étudiants en littérature contemporaine. Les autres proposent des formations en NTIC, en rédaction et communication, en pratiques et connaissances professionnelles (économie et droit, notamment le droit de l'image, de la propriété intellectuelle - il y a donc un volet déontologique). Une 5<sup>ème</sup> UE, placé en début du semestre 6 est consacré via le projet tuteuré à la fois au développement des aptitudes au travail en autonomie et en équipe. Cette UE peut donc être considérée comme dernière phase préparatoire à l'expérience professionnelle que représente le stage de longue durée qui occupe le reste de l'année universitaire, commençant en avril pour se terminer au plus tard en septembre.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La formation se présente comme un débouché professionnalisant pour les étudiants de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) <i>Lettres</i> qui ne se destinent pas aux concours de l'enseignement. Elle offre donc une alternative aux étudiants de la licence <i>Lettres</i> de l'Université de La Rochelle, tout en accueillant des étudiants issus d'autres licences ou d'autres filières (BTS, DUT, CPGE). Son interdisciplinarité est une démarche innovante au sein de l'université, mais le dossier ne précise pas sa place dans le contexte régional.</p> <p>La licence collabore avec les entreprises et institutions culturelles locales et régionales (festivals, cinémas, ...), en particulier pour les stages et les projets tuteurés. Le dossier ne donne pas de précisions sur les modalités de ces collaborations.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'équipe associe des enseignants du département de lettres et du département d'informatique. Elle est donc pluridisciplinaire. Sont représentées les sections 7 (Linguistique), 9 (Langue et littérature françaises), 10 (Littératures comparées), 11 (Langues et littératures anglaises), 27 (Informatique) et 64 (Biochimie, biologie moléculaire) du CNU. 7 enseignants-chercheurs titulaires (un Professeur des universités, six Maîtres de conférences), 1 professeur agrégé et 13 intervenants professionnels représentant les différents milieux socio-professionnels visés par la formation composent l'équipe pédagogique des enseignants permanents.</p> <p>Par ailleurs, 53 % des enseignements sont assurés par les professionnels qui participent aux évaluations et aux jurys de diplôme. Ils représentent 50 % des membres des jurys de diplôme, participent à l'évaluation des étudiants et sont membres du groupe de suivi, composé en outre d'autres personnalités extérieures à l'université ainsi que d'enseignants-chercheurs provenant de la FLLASH et du Pôle Sciences.</p> <p>L'équipe pédagogique est donc très équilibrée entre les différentes disciplines représentées dans la licence ; elle associe, comme il se doit dans une LP, universitaires et intervenants issus des milieux socio-professionnels visés par la formation.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les effectifs sont extrêmement stables (entre 24 et 26 étudiants). On totalise 250 candidatures d'étudiants issus de L2, de BTS, d'IUT ou de CPGE par an pour environ 25 places. La sélection se fait en fonction du projet personnel et professionnel des candidats, du type de formation qu'ils ont suivi jusqu'au niveau L2, des résultats obtenus et de leur motivation. Le taux de réussite est très élevé, puisqu'il avoisine les 100 % sur la période.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle (calculé de la manière suivante : nombre de diplômés en emploi sur (nombre de diplômés en emploi + nombre de diplômés en recherche d'emploi)) est satisfaisant, avec 83,30 %. Le nombre de diplômés en poursuite d'études est relativement faible en chiffres absolus (sept de la promotion 2012, dont un à l'ULR) mais élevé en chiffres relatifs : à peu près 30 % ; ce qui est un point faible de la formation.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>Les étudiants sont associés à la communication autour d'activités de recherches conduites dans le cadre de la licence <i>Lettres</i>, mais ce n'est logiquement pas le cœur de la formation, à visée professionnalisante.</p>

<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation est bien prise en compte dans cette LP. Les étudiants sont encadrés par les nombreux professionnels intervenants. La durée du stage sous double tutorat universitaire et professionnel procure aux étudiants une véritable expérience professionnelle pouvant s'étaler sur une durée de cinq mois. Ce sont des stages valorisant dans le cursus des diplômés, ils servent ou sont susceptibles de servir de véritables introductions dans le monde du travail, tout comme le projet tuteuré, noté à 60 % par des intervenants professionnels, sert d'articulation entre l'enseignement en présentiel et l'expérience de la pratique professionnelle.</p> <p>Le dossier ne détaille pas les modalités d'intervention des professionnels en dehors des projets tuteurés et des stages (conférences, ateliers).</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>120 heures sont dévolues au projet tuteuré, répondant à une demande de l'entreprise, encadré par un universitaire et un professionnel. Le dossier ne donne pas de précisions sur les modalités d'évaluation de ce projet.</p> <p>Un stage en entreprise obligatoire de trois à cinq mois a lieu entre avril et septembre. Le choix de cette période donne à l'année un rythme très clair, les enseignements précédant le stage. Il est encadré par deux tuteurs, un universitaire et un professionnel. La durée prévue pour ce stage est absolument pertinente, la décision de laisser une marge de prolongation pouvant s'étendre jusqu'à deux mois au-delà des trois mois curriculaires l'est également.</p> <p>Les étudiants sont bien encadrés dans la recherche des stages, la phase de cette expérience professionnelle est bien préparée par les enseignements et le projet tuteuré en amont. Les étudiants peuvent également bénéficier des dispositifs mis en place par l'université (ateliers d'insertion, forum des métiers, rencontres avec des professionnels organisés par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle...)</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Les étudiants bénéficient d'un enseignement de l'anglais (d'un volume horaire un peu faible : 18 heures), langue indispensable à toute expérience professionnelle à l'international, surtout dans les métiers des NTIC. On pourra éventuellement envisager de dispenser un enseignement spécifique, au moins partiellement, en anglais pour développer et l'aisance dans l'emploi de cette langue et les compétences en anglais langue de spécialité. S'il est évident qu'un séjour à l'étranger n'est pas envisageable au semestre cinq, on devrait développer plus en avant la possibilité d'effectuer des stages du semestre six à l'étranger, qui ne sont pas proposés à l'heure actuelle. La communauté d'agglomération de La Rochelle met à la disposition de l'ULR un montant de 70 000 € d'aides à la mobilité étudiante.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La sélection se fait en fonction du projet personnel et professionnel des candidats, du type de formation qu'ils ont suivi jusqu'au niveau L2, des résultats obtenus, de leur motivation et éventuellement au vu des expériences professionnelles antérieures et de la maîtrise des nouvelles technologies. Les procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) et professionnels (VAP) sont prises en compte. L'origine des étudiants est variée : sur 25 néo-inscrits en 2014/2015, six étudiants avaient validé une L2 à l'ULR (passerelle licence Lettres/licence Lettres pro), six étaient titulaires d'un DUT, huit d'un BTS, cinq étudiants venaient d'autres formations. trois étudiants ont été inscrits après VAP ou VAE. En tout, six des 25 inscrits étaient sous contrat de professionnalisation. C'est un tableau équilibré. Pour les étudiants en reprise d'études et en formation continue un tutorat mis en place en coopération avec la Maison de la réussite et de l'insertion professionnelle (MRIP) de l'université. Le travail se fait, tout au long du séjour des étudiants à l'ULR, en petit groupe ; les étudiants sont donc bien encadrés, profitent de la proximité des enseignants.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement se fait en présentiel et en groupe (notamment pour le projet tuteuré). Il s'agit d'une formation intense et dense sur le plan théorique et pratique qui engage les étudiants à l'assiduité la plus stricte. Ni l'apprentissage, ni l'alternance, ni l'enseignement à distance ne sont actuellement pratiqués.</p> <p>Le travail sur et avec le numérique constitue le noyau même, la raison d'être de cette formation, qui repose sur une collaboration entre les départements de lettres et d'informatique.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>La formation privilégie le contrôle continu plus à même d'évaluer et de suivre la progression des étudiants, notamment dans une formation professionnalisantes.</p>

Selon le type d'enseignement et de compétences visées l'évaluation se fait de façon individuelle ou en groupe. Les modalités d'évaluation sont variées (écrits et oraux, travaux en groupe et individuels). Les professionnels sont fortement associés à l'évaluation des étudiants. Ils sont seuls responsables des évaluations dans des cours qu'ils assurent, leurs estimations comptent pour 60 % dans le projet tuteuré et également pour 60 % au terme du stage.

#### Suivi de l'acquisition de compétences

Item non renseigné par le dossier fourni.

#### Suivi des diplômés

Le petit nombre de diplômés permet de maintenir un lien entre les diplômés et les étudiants, par des actions officielles ou informelles, comme par exemple l'organisation de rencontres annuelles entre étudiants entrants et étudiants sortants au moment de la soutenance des rapports de stage. C'est une mesure qui contribue à créer une cohésion entre « anciens » et « nouveaux », un esprit de groupe favorisé par le nombre réduit d'étudiants ; c'est aussi une forme de transmission de « savoirs » fort appréciable : les débutants auront une première idée de ce qui les attend, de l'art et la manière d'obtenir un stage, de rédiger un rapport de stage ... Cela demeure toutefois informel. Les projets pour mieux structurer le suivi des anciens diplômés ne sont pas précisés.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La composition du conseil de perfectionnement est à l'image des orientations de cette formation : il comporte des personnalités extérieures, des professionnels, des représentants des Facultés Lettres, langues, arts et sciences humaines, et Sciences et technologies de l'Université. Il reflète ainsi la variété du milieu professionnel et la pluridisciplinarité de la formation. Il ne comprend toutefois pas de représentants des étudiants. Le dossier ne donne pas plus d'informations, et ne précise ni la fréquence des réunions, ni leurs résultats.

Le taux de retour de la part des étudiants dans l'évaluation des enseignements est faible : 7 % en 2011/2012. Le fait de faire évaluer chaque cours par un questionnaire long, décourage les étudiants. Il a donc été décidé de réserver un créneau dans l'emploi du temps des étudiants en présence du responsable de la formation à l'élaboration d'un bilan de fin d'année. Cette décision a porté ses fruits : le taux de réponse est passé à 46,50 % en L3 et à 32,50 % en master 2.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- L'originalité de la thématique.
- La variété des publics accueillis.
- La forte attractivité.
- La réelle interdisciplinarité de la formation.
- L'implication de professionnels.

### Points faibles :

- Des procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants pas encore assez développées.
- Le suivi du devenir des diplômés insuffisant.
- Le taux élevé de poursuite d'études.
- Le faible volume horaire consacré aux langues, étant donné les métiers visés en corrélation avec le développement des stages à l'étranger.

### Avis global et recommandations :

C'est une LP qui a fait le bon choix de se positionner comme un complément de formation en L3. Elle accueille donc des étudiants d'horizons divers ayant déjà un bagage disciplinaire leur permettant d'apprécier le numérique comme une forme créative de traitement et de diffusion de l'information, comme une forme de communication et non pas comme une finalité en soi. La formation, bel exemple de pluridisciplinarité au niveau de l'université et de partenariat avec les milieux professionnels, est bien ancrée dans le paysage local et régional, elle jouit d'une grande attractivité auprès des étudiants.

Il devrait être possible d'inciter ou d'initier des étudiants qui se destinent à des professions dans l'économie numérique à la création d'un réseau des anciens (création d'une page web ou d'une publication en ligne présentant les parcours professionnels des anciens, les actualités de la promotion en place, mise à jour du carnet d'adresse, veille informatique sur les stages, les événements culturels ...) et d'une plateforme sur les réseaux sociaux. Cela pourrait même faire l'objet d'un travail en cours.

Il faudrait également remédier à l'absence de poste d'enseignant-chercheur associé (PAST) permettant de renforcer les relations avec les entreprises et d'envisager de développer la formation par la voie de l'alternance.

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.